

Province de Québec
District d'Arthabaska
MRC de l'Érable
Ville de Princeville

Séance extraordinaire du conseil tenue ce **vingt-sixième jour d'octobre 2015 à 19 h30** à laquelle prennent part :

Monsieur Claude Ménard
Monsieur Fernand Ruel
Me Serge Bizier
Monsieur Laurier Chagnon
Monsieur Claude Côté
Monsieur Danis Beauvillier

sous la présidence de monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Monsieur Mario Juare, directeur général et Me Olivier Milot, greffier, sont également présents.

15-10-335

Adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

ADOPTÉE

15-10-336

Bail 5 Saint-Jacques Est

ATTENDU le bail actuel avec la Clinique Médicale de Princeville pour l'immeuble sis au 101 Demers à Princeville;

ATTENDU le changement de destination prévu pour l'immeuble sis au 101 Demers entraînant le besoin de relocaliser la Clinique Médicale de Princeville;

Sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu d'autoriser le maire et le greffier à signer un bail de location avec la Clinique Médicale de Princeville relativement au local commercial sis au 5 Saint-Jacques Est en contrepartie d'un loyer annuel de 12 987 \$, plus les taxes applicables avec une augmentation de 2% par année à partir de 2019.

ADOPTÉE

15-10-337

Horaire d'été pendant toute l'année

ATTENDU la demande déposée par les employés syndiqués de l'Hôtel de Ville à l'effet que l'horaire de travail d'été soit appliqué pendant toute l'année;

ATTENDU les observations faites par ce conseil sur la question;

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu :

D'AUTORISER le directeur général à étudier la question d'une modification de l'horaire de travail de l'Hôtel de Ville;

D'AUTORISER le maire et le directeur général à signer une entente avec le syndicat et avec le personnel cadre permettant une modification de l'horaire de travail du personnel de l'Hôtel de Ville.

ADOPTÉE

Tous les membres du conseil étant présents, tous consentent à rajouter le point suivant.

15-10-338

Asphaltage du stationnement de l'édifice du 25 Saint-Jacques Est

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu d'autoriser le directeur des travaux publics à procéder à l'achat ± 270 tonnes d'asphalte à 66,50 \$ la tonne métrique pour une somme approximative de 18 000 \$, plus les taxes applicables, auprès de Sintra Inc. pour procéder à l'asphaltage du stationnement de l'édifice du 25 Saint-Jacques Est;

QUE cette dépense soit financée à même les revenus de taxes supplémentaires de l'année en cours.

ADOPTÉE

15-10-339

Levée de la séance

Sur la proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que la séance soit levée. Il est 20 h 00.

ADOPTÉE

Me Olivier Milot, greffier

Gilles Fortier, maire